|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| L’Église Unie du Canada | Conseil régional Nakonha:ka  Réunion de l’exécutif  DÉCISIONS | Le 25 mai 2023  Rencontre sur Zoom |

**Conseil régional Nakonha:ka**

**Réunion de l’exécutif**

**Jeudi 25 mai 2023, 9 h**

**Notre vision constitue le prisme au moyen duquel nous évaluons les progrès selon :**• le soutien et la bonification de la vie des communautés de foi en ministère;  
• le soutien aux programmes d’intervention en justice sociale et de présence dans le milieu;  
• le renforcement de la communication.

**DÉCISIONS**

**MOTION 001\_25/05/2023** (B. Bryce/T. Spires) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka nomme Christine-Marie Gladu comme personne chargée du respect de l'équité pour cette réunion. **Adoptée**.

**MOTION 002-25/05/2023** (P. Goldberger/F. Braman) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte dans le présent procès-verbal les résultats du sondage par courriel ayant pris fin les 12 et 13 mai, comme indiqué ci-dessous :

*MOTION 001\_12/05/2023 (F. Braman/P. Stanfield) Attendu que cette résolution vise à modifier les décisions prises par le Conseil régional Nakonha:ka en 2019 en vue de la vente finale du bâtiment de l'église Wyman Memorial United Church à un autre communauté confessionnelle et de la vente des biens immobiliers restants de Wyman Memorial à Villa Wyman (les deux ventes ayant été approuvées par le conseil régional) et qu’elle vise également à reconnaître les importants coûts supplémentaires du réaménagement de la propriété de l'Église Unie Côte St-Charles après la pandémie de Covid et l'inflation ultérieure, et attendu que la charge pastorale d'Hudson a élaboré un plan ministériel concernant la poursuite de son ministère et de sa vie dans le bâtiment de Côte Saint-Charles et la gestion de ses actifs restants,*

*Il est résolu que le Conseil régional Nakonha:ka, sur recommandation de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances, accepte la demande de la charge pastorale d'Hudson de modifier les aspects suivants de ses décisions de 2019 pour le plan de réaménagement de la charge pastorale d'Hudson :*

*1. Augmentation des coûts maximaux de 550 000 $ à 1 050 00 $ et réduction de la portée du réaménagement de la propriété Côte St-Charles de telle sorte que le paragraphe 3 de sa résolution de 2019 se lise plutôt : 3. Pour réaménager la propriété de l’Église Unie Côte St-Charles, bâtiment sur la fondation existante (extension de 21 pieds du sanctuaire) avec toilettes accessibles, cuisine, accès sans obstacle ainsi que modifications à la propriété pour une nouvelle installation septique, chemins et stationnement. Le coût total, y compris tous les frais, ne doit pas dépasser 1 050 000 $ (y compris les coûts déjà dépensés). Les travaux doivent être entrepris dans le cadre d'un contrat à prix fixe avec un entrepreneur général sur la base d'un minimum de trois offres. Un ensemble complet de dessins de construction et de spécifications pour l'architecture et l'ingénierie (mécanique, électrique, civile, structurelle) sera soumis pour approbation avec une estimation détaillée des coûts dans la limite de 10 % des coûts de construction prévus avant l’appel d’offres. L'architecte préparera et administrera le processus d'appel d'offres. Un contrat standard du CCDC est requis. Le réaménagement dont il est question au paragraphe 3 nécessitera l'approbation finale de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances avant la signature de tout contrat ou le début des travaux.*

*2. Étant donné que la charge pastorale d'Hudson a déjà travaillé avec EDGE pour l'élaboration d'un nouveau plan ministériel, et que les montants de ses dotations après le réaménagement, y compris son fonds d'allocation de logement, devraient être inférieurs à 500 000 $, les fiduciaires de cette charge pastorale ont toute discrétion, dans le respect des directives des fiduciaires de l’Église Unie, en ce qui concerne le déboursement de ces fonds après le réaménagement.*

*3. Le plan ministériel tel qu'élaboré par la charge pastorale d'Hudson est approuvé par le conseil régional.*

*4. Le conseil régional félicite la charge pastorale pour sa fidélité, sa clairvoyance et sa grande patience depuis 2019. Adoptée.*

*MOTION 001\_13/05/2023 (F. Braman/P. Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances d'approuver la modification de la lettre d'intention et l'endettement supplémentaire de 100 000 $ au Bureau du Conseil général de l'ÉU, toutes les dettes de l'ÉU, de l'UPRC et des entités de l'ÉU et du CFE devant être remboursées au prorata (pari passu) à condition d’être approuvées formellement par les fiduciaires de l'Église Unie St. James. Adoptée.*

**Adoptée.**

**MOTION 003\_25/05/2023** (V. Galanis/T. Spires) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve le procès-verbal du 20 avril 2023 tel que distribué. **Adoptée**.

**MOTION 004\_25/05/2023** (V. Nickson/T. Spires) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte l'ordre du jour tel que distribué. **Adoptée**.

**MOTION 005\_25/05/2023** (L. Buchanan/B. Bryce) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka reconnaisse Marie-Claude Manga comme membre avec droit de vote pour cette réunion. **Adoptée**.

**MOTION 006\_25/05/2023** (C. M. Gladu/T. Spires) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales d'approuver le renouvellement du mandat du pasteur Steve Lawson, pasteur ordonné (à la retraite), pour la charge pastorale Knowlton-Mountain Valley, à temps partiel, 20 heures par semaine, du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. **Adoptée**.

**MOTION 007\_25/05/2023** (C. M. Gladu/P. Bisset) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales d'approuver le renouvellement du mandat du pasteur Mead Baldwin, pasteur ordonné (à la retraite) pour la charge pastorale de Waterville-North Hatley, à temps partiel, 5 heures par semaine, du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. **Adoptée** (abstention de T. Spires).

**MOTION 008\_25/05/2023** (C. M. Gladu/T. Spires) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales selon laquelle la charge pastorale Riverside continue d'être désignée comme site de formation ministérielle supervisée. **Adoptée**.

**MOTION 009\_25/05/2023** (D. Ashby/L. Buchanan) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales d'approuver le renouvellement du mandat de Beryl Barraclough, célébrant laïque agréé, dans charge pastorale du Sud-Ouest, à temps partiel, 20 heures par semaine, du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. Adoptée. (abstention de C. M. Gladu).

**MOTION 010\_25/05/2023** (C. M. Gladu/V. Nickson) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales d'approuver le renouvellement du mandat de la candidate Virginia Wallace, en formation ministérielle supervisée, dans la charge pastorale Mont Bruno, à temps partiel, 20 heures par semaine, du 1er septembre 2023 au 31 août 2024. **Adoptée**.

**MOTION 011\_25/05/2023** (C.-M. Gladu/S. V. Dansokho) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de relations pastorales selon laquelle, après avoir terminé avec succès le programme de célébrant laïque des sacrements supervisé par cette équipe, Stéphane Godbout serait autorisé à exercer cette fonction dans la charge pastorale de Sainte-Adèle, pour la période du 1er juin 2023 au 31 mai 2024. **Adoptée**.

**MOTION 012\_25/05/2023** (P. Stanfield/F. Braman) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances d'adopter le brouillon de l’état financier de 2022. **Adoptée**.

**MOTION 013\_25/05/2023** (F. Braman/P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et finances selon laquelle les signataires autorisés du compte bancaire « Église Unie du Canada – Conseil régional Nakonha:ka » auprès de RBC Banque Royale, soient modifiés pour supprimer David Lambie et Patricia Lisson. **Adoptée**.

**MOTION 014\_25/05/2023** (F. Braman/P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances selon laquelle la politique relative au produit de la vente de propriétés soit modifiée. Pour une communauté de foi qui ne se dissout pas, l’item « e » sera supprimé : « Avant les distributions ci-dessus, le conseil régional demande également qu'on envisage de donner jusqu'à 2 % des profits nets (mais pas plus de 5 000 $) provenant de la vente des biens immobiliers de l’Église (sauf lorsqu'il s'agit de la vente d'un presbytère), pour contribuer au financement des travaux des archives de ce conseil ». Pour une communauté de foi en dissolution, l’item « i » doit être supprimé : « 2 % du produit net, limité à 5 000 $, provenant de la vente des biens de l'église, sera consacrer à financer le travail des archives du conseil régional ». **Adoptée**.

**MOTION 015\_25/05/2023** (F. Braman/P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la recommandation de l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances d'approuver une contribution de 5 000 $ du fonds de réserve pour éventualités afin de soutenir le Ministère protestant francophone de Toronto (une communauté de foi de l'Église Unie du Canada) pour ses dépenses concernant le ministère de présence à Longueuil, Québec. **Adoptée**.

**MOTION 016\_25/05/2023** (F. Braman/P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka soit informé que l'équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances est d'accord avec la demande des fiduciaires de la charge pastorale d'Hemmingford de signer l'acte de vente, via lequel ils renoncent à leurs droits sur la propriété en échange d'un accès partagé du site. Texte formel : Il est résolu le Conseil régional Nakonha:ka, par l’intermédiaire de son équipe dirigeante en matière de biens immobiliers et de finances agissant à titre de commission, souscrit à la demande des fiduciaires de l'Église Unie St. Andrews (Hemmingford, QC) d'intervenir dans un acte de vente entre COOP DE SOLIDARITÉ-SANTÉ HEMMINGFORD ET RÉGION et MUNICIPALITÉ DU VILLAGE D'HEMMINGFORD de leur ancien bâtiment d'église et propriété vendus à ladite COOP en 2015 par acte enregistré sous le numéro 21 828 302, afin de renoncer à leurs droits en vertu de cet acte et de se faire accorder par ladite municipalité, un nouveau droit d'usage, devant prendre fin le 31 décembre 2033, le tout conformément au projet d'acte préparé par le notaire Me. Sylvie Desrochers, qui a été envoyé aux fiduciaires le 8 mai 2023, toute erreur d'écriture à corriger par lesdits fiduciaires. **Adoptée**.

**MOTION 017\_25/05/2023** (D Ashby/F. Braman) que le Conseil régional de Nakonha:ka appuie fortement et recommande la motion suivante (voir ci-dessous) à la plénière du conseil régional lors de l'assemblée générale du 3 juin et qu’il fournisse également la lettre proposée mentionnée dans la motion :

*2023-05-25\_000 PROPOSITION (/) que le Conseil Régional Nakonha:ka, par l'intermédiaire de sa direction, écrive une lettre [à publier sur ses canaux de communication ainsi qu'à envoyer aux médias, à Éric Duhaime et aux autres dirigeants politiques] où nous nous déclarons contre la montée de l’homophobie et de la transphobie dans notre société et contre l’idée selon laquelle les enfants doivent être « protégés » de la communauté LGBTQ2+.*

**Adoptée**.

**MOTION 018\_25/05/2023** (B. Bryce/V. Galanis) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve la nomination des personnes suivantes au Conseil des finances et de l’expansion, du 1er juin 2023 au 31 mai 2025 :

-Pierre Bisset

-Fred Braman

-Jim Fyles

-Jim Moffat

- Royal Orr

-Ted Rutherford

-Paul Stanfield

-Frederick (Rick) Sheffer

**Adoptée** (abstentions de P. Bisset, F. Braman, P. Stanfield).

**MOTION 019\_25/05/2023** (P. Bisset / P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka approuve les états financiers modifiés de 2022 du Conseil des finances et de l’expansion tels que diffusés. **Adoptée**.

**MOTION 020\_25/05/2023** (P. Bisset / P. Stanfield) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka accepte la nomination de BCGO (Behna, Cormier, Gougeon, Ouellette) pour réaliser la mission d'examen 2023 du Conseil des finances et de l’expansion. **Adoptée**.

**MOTION 021\_25/05/2023** (V. Galanis/Christine-Mari Gladu) que l'Exécutif du Conseil régional Nakonha:ka déclare la levée de la séance à 12 h 15. **Adoptée**.